



## carrefour sans balise

Par **Antonin44**, le **31/10/2023** à **15:53**

Bonjour,

J'ai eu un accident récemment en arrivant sur un carrefour où il n'y avait pas de balise sur la route d'où je venais et le carrefour était difficilement visible à cause des arbustes longeant le bord de la route .

J'ai donc refusé la priorité d'une voiture venant à ma droite et je l'ai embouti sur le flanc gauche et je suis totalement en tort mais : étant donné l'absence de signalétique (il n'y a ni balise, ni panneau), est-il possible de contester la décision en me retournant contre la commune/département/autre ?

Merci pour votre réponse  
Belle fin de journée